

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Présentation du programme d'enseignement optionnel d'EPS

Voies générale et technologique

IA-IPR EPS – 4 juin 2019

Etat des lieux

Réforme du BAC

- L'enseignement optionnel EPS remplace l'option facultative EPS en CCF ET l'enseignement d'exploration/de complément EPS

Bilan de l'enseignement optionnel « facultatif » (CNE)

- Ecart de fréquentation G/ F (2/3 G pour 1/3 F) → réinterroge les programmations
- Musculation sur-représentée
- Disparité des offres selon académies ; remise en question du principe d'équité de traitement des candidats
- Offre de formation centrée essentiellement sur la pratique physique

Bilan de l'enseignement optionnel « de complément » (CNE)

- Disparité importante de l'offre selon les académies

Ambitions visées par le programme

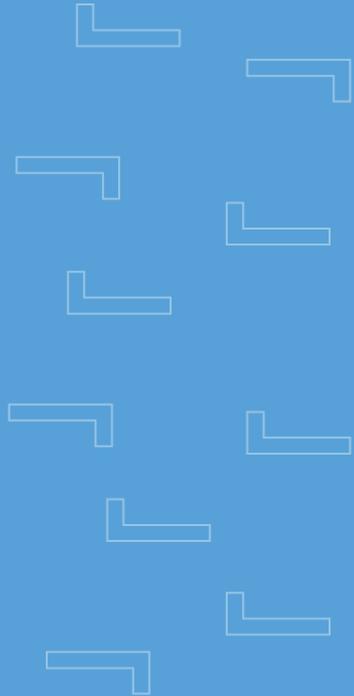
Prolongement du programme de l'enseignement commun

- Structure du programme qui découle du programme de l'enseignement commun : mêmes concepts
- Renforcer et élargir les compétences du lycéen par l'acquisition de nouvelles connaissances, capacités et attitudes
- Contribuer à l'acquisition de méthodes de travail en autonomie et en équipe, et des connaissances pluridisciplinaires
- Dépasser la seule pratique physique

Un programme curriculaire ancré sur les attentes de l'enseignement supérieur, modulaire et cohérent dans l'organisation du cursus

- Réponse à la disparité des publics d'élèves avec les possibles entrée et sortie de l'enseignement optionnel
- Prise en compte de la singularité et des caractéristiques des élèves à chaque niveau d'enseignement (2^{nde}, 1^e, Terminale)
- Progressivité dans l'acquisition des compétences et du niveau d'exigence
- Engager les élèves dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Programme

d'enseignement optionnel

d'EPS

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Approfondissement et/ou découverte
d'APSA

Coopérer

Connaissances,
capacités
et attitudes



Autonomie

Problématiques de société

Projet et étude thématique

Projet collectif

Rôles sociaux

Soutenance orale

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

▪ Préambule – mots clés

- **prolonge** l'enseignement commun
- l'**approfondissement** et/ou à la **découverte** de nouvelles **APSA**
- nouvelles expériences **collectives** autour d'un **projet** et d'une **étude thématique**
 - ✓ rôles sociaux
 - ✓ **mise en activité physique et réflexive**
 - ✓ **compétences valorisées dans le projet personnel d'orientation**
- renforcer et d'élargir ses **compétences**
- acquisition de **nouvelles** connaissances, capacités et attitudes
- accroître l'autonomie de l'élève, enrichir sa compréhension et son vécu des **pratiques** physiques sportives et artistiques,
- mieux situer ces pratiques dans diverses **problématiques de société**
- développement de **compétences orales**

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Les objectifs :

- développer une **culture** corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles *activités* physiques sportives et artistiques ;
- faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société ;
- faire réfléchir les élèves sur leur *activité* physique à partir de thèmes d'études ;
- sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

Les moyens pour y parvenir:

- ✓ l'activité régulière dans des **pratiques** physiques diversifiées,
- ✓ l'**apport de connaissances pluridisciplinaires**,
- ✓ la réalisation de **projets collectifs**,
- ✓ la réalisation d'un **dossier d'étude**.



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Organisation de l'enseignement optionnel d'EPS

- cursus de trois années,
- découvrir et/ou approfondir **trois à six** APSA relevant de **plusieurs** CA,
- une de ces *pratiques* peut servir de support de cet enseignement sur les trois années du cursus,
- le choix des APSA **augmente l'offre** de l'enseignement commun,
- APSA issues de la liste nationale ou académique ou APSA d'établissement.

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Une liste de thèmes imposés:

- **Activité physique, sportive, artistique et ...**
 - mondialisation
 - spécificités locales
 - cultures corporelles
 - égalité femmes - hommes
 - santé
 - prévention, protection des risques
 - développement durable
 - communication
 - intervention pédagogique
 - spectacle
 - inclusion
 - environnement
 - métiers du sport

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

- **Les APSA**

Le panel des APSA supports de l'enseignement est limité,

- ✓ par une **liste nationale (26 APSA** réparties dans les cinq champs d'apprentissage),
- ✓ éventuellement complétée par une **liste académique** (5 APSA, au maximum)
- ✓ et **une APSA d'établissement** validée par les IA-IPR EPS.

Rappel: programme d'EPS enseignement commun Voie GT

- Liste nationale des activités physiques sportives et artistiques

Champ d'apprentissage n°1	Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
Champ d'apprentissage n°2	Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains
	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
Champ d'apprentissage n°3	Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée
	Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.
Champ d'apprentissage n°4	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Le cursus,

des orientations fortes et complémentaires:

- ***thèmes d'étude***
- ***conduite d'un projet collectif***
- ***étude finalisée / dossier /soutenance orale***



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

En classe de seconde

L'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- ***la pratique d'au moins deux APSA*** relevant de **deux CA** différents
- ***la réflexion sur l'un des thèmes d'étude*** choisis par les enseignants ; concrétisée soit par ***une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement***

qui doivent attester de connaissances liées au thème d'étude abordé.



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

En classe de première

L'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- ***la pratique d'au moins deux APSA*** relevant de **deux CA** différents
- ***la conduite d'un projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés.***
 - *Il peut prendre la forme, par exemple, de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire...*

L'association sportive de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif.



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

En classe de terminale

L'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- ***la pratique d'au moins deux APSA*** relevant de **deux CA** différents
- ***la conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale.***

L'étude se situe au croisement d'un thème de la liste choisi par l'élève et des pratiques physiques sportives et artistiques ; elle suppose une **analyse problématisée** et la **mise en œuvre d'un protocole (d'étude)**.



Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Le **dossier d'étude** doit prendre appui sur au moins **une science** et/ou **une technologie**

- **Les sciences d'appui** possibles sont multiples :
physiologie, anatomie, physique, biomécanique, psychologie, anthropologie, sociologie, économie, gestion, marketing, histoire...

- **Les technologies** peuvent être liées :
 - au numérique (films et montage vidéo, usage de tablettes, élaboration de diaporamas, outils informatiques...),
 - aux matériaux et outils utilisés par les pratiquants dans les APSA,
 - à l'évolution des techniques corporelles et sportives...

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

- **Précisions:**

- *Les attendus de fin de lycée* pour l'enseignement optionnel sont **identiques** à ceux définis par CA dans le programme de l'enseignement commun
- Si une même APSA est programmée plusieurs fois **dans le cursus du lycée**, les enseignants ont la possibilité **d'enrichir et/ou de complexifier** ces AFL pour **élever le niveau de compétences** des élèves.
- Ces enrichissements et/ou complexifications **doivent** faire l'objet d'une **formalisation détaillée et argumentée** dans le **projet pédagogique** de l'enseignement optionnel.
- *Des attendus de fin de lycée*, **spécifiques à l'enseignement optionnel** sont répartis sur les trois années de formation

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Attendus de fin de lycée, spécifiques à l'enseignement optionnel

En classe de seconde

Une compétence relative à :

- ✓ l'étude d'un thème **choisi** :
- ✓ « **connaître, mettre en œuvre et analyser les liens** entre un thème et une ou des APSA ».

L'élève doit avoir acquis des connaissances sur un ou plusieurs thèmes d'études proposés.

La production finale, individuelle ou collective, doit intégrer une **réflexion de l'élève sur sa pratique** physique.

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Attendus de fin de lycée, spécifiques à l'enseignement optionnel

En classe de première

Une compétence relative à:

- ✓ la **conception et la réalisation** d'un **projet collectif** :
- ✓ « **Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif** relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ».

L'évaluation de ce projet collectif porte sur la **qualité de l'élaboration**, de la **réalisation** et de la **régulation du projet**, sur l'**engagement individuel de l'élève** et sur sa **capacité à coopérer** au sein d'un collectif.

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Attendus de fin de lycée, spécifiques à l'enseignement optionnel

En classe de terminale

Une compétence relative à :

- ✓ la **réalisation d'une étude** associée à une soutenance orale :
- ✓ « **Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant** les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et **soutenir son dossier d'étude** devant un jury ».

Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA **que l'élève l'ait ou non** pratiquée pendant son cursus de lycéen.

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Précisions:

- ✓ L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le **travail réalisé et sur une soutenance orale** devant **deux enseignants** d'EPS dont obligatoirement **celui qui conduit** cet enseignement.
- ✓ **Un retour d'informations** sur la prestation des élèves (présence, engagement, posture, élocution, registre de langue, interaction avec les interrogateurs...) **doit être effectué** pour que cette soutenance puisse être, pour eux, l'occasion de **se préparer à l'épreuve terminale orale** du baccalauréat.
- ✓ Il revient à l'équipe pédagogique de **définir avec précision** les critères nécessaires à **l'évaluation de chacun de ces attendus** et de les **présenter** dans le projet pédagogique de l'enseignement optionnel d'EPS.

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

Le projet pédagogique de l'enseignement optionnel d'EPS est :

- Partie intégrante du projet d'EPS de l'établissement
- Validé par l'inspection pédagogique régionale d'EPS

- Présente de manière détaillée :
 - ✓ la programmation des APSA
 - ✓ les objectifs visés
 - ✓ les organisations envisagées
 - ✓ les contenus enseignés
 - ✓ les outils d'évaluation critériés pour les différents AFL de l'enseignement optionnel

Programme de l'enseignement optionnel d'EPS

EVALUATION

arrêté du 16 juillet 2018:

- l'enseignement optionnel d'EPS est **évalué en contrôle continu**
 - ✓ notes trimestrielles de première et terminale
 - ✓ prises en compte dans le cadre du baccalauréat
 - ✓ servent à renseigner le livret scolaire de l'élève.

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

